



CC du Pays Noyonnais (Siren : 246000756)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Noyon
Arrondissement	Compiègne
Département	Oise
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/12/1994
Date d'effet	08/12/1994

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Sandrine DAUCHELLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Espace Inovia - Bâtiment 9
Numéro et libellé dans la voie	1435 Boulevard Cambronne
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	60400 NOYON
Téléphone	03 44 09 60 40
Fax	03 44 09 60 41
Courriel	courrier@paysnoyonnais.fr
Site internet	www.paysnoyonnais.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	32 830
-----------------------------	--------

Densité moyenne 122,47

Périmètre

Nombre total de communes membres : 42

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
60	Appilly (216000216)	523
60	Baboeuf (216000364)	519
60	Beaugies-sous-Bois (216000513)	102
60	Beaurains-lès-Noyon (216000547)	343
60	Béhéricourt (216000588)	201
60	Berlancourt (216000620)	316
60	Brétigny (216001057)	439
60	Bussy (216001172)	317
60	Caisnes (216001180)	516
60	Campagne (216001214)	163
60	Carlepont (216001289)	1 467
60	Catigny (216001313)	185
60	Crisolles (216001800)	933
60	Cuts (216001883)	982
60	Flavy-le-Meldeux (216002345)	225
60	Fréniches (216002535)	332
60	Frétoy-le-Château (216002618)	265
60	Genvry (216002675)	417
60	Golancourt (216002758)	411
60	Grandrû (216002840)	370
60	Guiscard (216002881)	1 808
60	Larbroye (216003467)	525
60	Le Plessis-Patte-d'Oie (216004960)	105
60	Libermont (216003590)	183
60	Maucourt (216003855)	244
60	Mondescourt (216004069)	256
60	Morlincourt (216004267)	535
60	Muirancourt (216004382)	590
60	Noyon (216004655)	13 215
60	Passel (216004820)	276
60	Pont-l'Évêque (216005009)	687
60	Pontoise-lès-Noyon (216005017)	461
60	Porquéricourt (216005058)	420
60	Quesmy (216005132)	177
60	Salency (216005967)	915
60	Sempigny (216006015)	771
60	Sermaize (216006080)	277
60	Suzoy (216006163)	570
60	Varesnes (216006460)	373
60	Vauchelles (216006486)	248

60	Ville (216006676)	767
60	Villeselve (216006841)	401

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Service public d'assainissement non collectif : prestations de contrôle</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte des déchets</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols <i>Maîtrise des eaux de ruissellement ou lutte contre l'érosion des sols - à l'exclusion de la maîtrise des eaux pluviales - partie de l'item 4 de l'article L.211-7 du Code de l'environnement.</i>
- Autres actions environnementales <i>Politique de lutte contre la pollution, de protection de la qualité et de la quantité de la ressource en eau potable et mise en valeur des pratiques agricoles, artisanales et industrielles respectueuses de l'environnement : contrat rural ou territorial ; études de schéma directeur. Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection des ressources en eau.</i>
Services funéraires
- Service extérieur de Pompes funèbres <i>Construction et gestion du ou des funérarium du territoire ;</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>Compétence santé relative au centre de santé intercommunal ainsi que ses annexes, au contrat local de santé et à toute activité d'intérêt communautaire Mise à disposition de personnel et de moyens dans le cadre de conventions de partage de service aide technique aux communes en vue de la rénovation de leur patrimoine bâti. Emploi et formation. Enfance et jeunesse. Services à la population.</i>
- Action sociale <i>Développement des actions en faveur de l'enfance et de la petite enfance : Elaboration et suivi des contrats "enfance" et temps libres ainsi que tout contrat de même nature qui s'y substituerait ; Construction, gestion et organisation d'équipements d'accueil du jeune enfant : haltes garderies, crèches ; Construction d'équipements et participation à la gestion d'établissements sociaux : Construction et rénovation du centre social de Guiscard ; Participation au fonctionnement des centres sociaux du Noyonnais.</i>
- Maisons de santé pluridisciplinaires <i>Maison de Santé de Guiscard Compétence santé centre de santé intercommunal et contrat local de santé</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmation et actions définies dans le contrat de ville <i>Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et l'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance</i>

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, et aéroportuaire de sorte que l'activité économique soit encouragée et favorisée sur les zones portuaires du territoire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

construction, aménagement entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire : stade du Mont saint Siméon sis à Noyon, pôle aquatique

- Activités péri-scolaires

Organisation et gestion d'équipements et services d'accueil périscolaire et cantines scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Animation, culture : Organisation, diffusion, soutien, programmation et promotion d'évènements et d'opérations culturels conçus pour ou intéressant au moins deux communes de la communauté : Programmation inter territoire ; Fonds de soutien aux manifestations à fort rayonnement (marché aux fruits rouges, concours d'attelage, festival du conte, etc).
Création d'un cinéma multiplexe*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration et suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, réalisation, aménagement et entretien de ZAC

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

AP du 30 juin 2021: la CC devient AOM au 1er juillet 2021. Le Conseil régional reste en charge des services réguliers de transport public, des services à la demande de transport public et des services de transport scolaire qu'il assure actuellement dans le ressort du périmètre de la communauté de communes.

- Organisation des transports non urbains

étude, mise en oeuvre de toute opération contribuant à l'amélioration des transports publics(exceptés les transports urbains).

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Création, aménagement et gestion de zones d'activités touristiques : - la halte nautique de Pont-l'Évêque et son extension dans le cadre du développement du CSNE ; - les bois de Grandrû et de Crisolles dans le cadre du contrat de redynamisation des sites de la défense du Noyonnais ; - le(s) étang(s), propriété actuelle ou à venir, de Varesnes. - Création, aménagement et gestion de nouveaux équipements touristiques et de nouveaux services en vue de développer l'offre touristique locale. - Création, aménagement et entretien des voies de circulations douces, balisées et répertoriées dans le guide communautaire sur délibération expresse de la communauté de communes. Pour les circuits de randonnée pédestre, la communauté assurera leur entretien uniquement sur les chemins ruraux, l'entretien de la voirie communale restant à la charge des communes. - Promotion, animation et signalisation touristique du patrimoine et des espaces naturels suivants : - le petit patrimoine culturel, culturel, industriel et relatif à la Grande Guerre, à l'exclusion des missions et opérations du label « ville d'art et d'histoire » ; - les prairies inondables et les bois du Mont Saint Siméon, propriétés de la commune de Noyon. - Réalisation de schémas, d'études et conduite de missions d'ingénierie pour le développement du tourisme. - Conseil et assistance aux porteurs de projets privés participant à la promotion du territoire ou à son attractivité touristique. - Organisation d'évènements touristiques à rayonnement régional définis par délibération du conseil communautaire. - Accueil, information, animation, promotion, développement et observation de l'économie touristique locale, commercialisation de produits touristiques et coordination des acteurs locaux du tourisme.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et mise en oeuvre d'un programme local de l'habitat et de réflexion concernant l'habitat sur la communauté Mise en place d'un observatoire de l'habitat et du logement ; Gestion du bassin de l'habitat et d'une conférence inter communale du logement ; Aide aux communes en vue de la constitution de réserves foncières bureau d'information sur le logement en partenariat avec la ville de Noyon</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Actions d'accompagnement et d'amélioration de l'habitat : Etude et réalisation d'opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH, PIG, PST) ; Abondement des programmes communaux d'amélioration des façades ;</i>
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Versement des contributions au service départemental d'incendie et de secours (centre de secours transféré au SDIS)</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>développement du très haut débit - l'étude, la coordination et le suivi de l'établissement des infrastructures et réseaux publics et privés de communications électroniques à haut et très haut débit sur le territoire de la communauté de communes. L'étude de l'établissement des réseaux de communications électroniques inclus l'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques relatif à ces réseaux. - le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales et notamment : l'établissement, la mise à disposition et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées ; la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée ; - le développement de l'usage et la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à l'administration électronique (e-services, etc.) en faveur tant de ses membres que des administrés.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil des gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public <i>et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
60	SM des transports collectifs de l'Oise (200006039)	SM ouvert	751 932
60	SM du SAGE Oise Moyenne (200092823)	SM fermé	255 678
59	SM des Ports intérieurs du Canal Seine-Nord-Europe (200102036)	SM ouvert	205 060
60	SM du département de l'Oise, pour le transport et le traitement des déchets ménagers et assimilés (200067619)	SM fermé	790 265
60	SI d'aménagement et d'entretien de la Divette et de ses affluents (200080968)	SM fermé	4 851
60	SI d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et fossés du bassin versant de la Verse (200089019)	SM fermé	24 350

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)